

Appel à communication

Journée scientifique

L'« alliance des territoires » :

Usages de la notion et perspectives scientifiques

19 octobre 2017, IEP de Rennes
Organisée par la chaire TMAP et le PMLB

Contexte : Le 20 octobre prochain, le *Pôle Métropolitain Loire Bretagne* (PMLB) organise à Nantes, avec l'appui scientifique de la Chaire *Territoires et Mutations de l'Action Publique* (TMAP) de Sciences Po Rennes, un colloque national, à destination du grand public, consacré à l'« alliance des territoires ». Ce colloque répond au souhait des Présidents des cinq métropoles et agglomérations (Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole, Rennes Métropole et CARENE-Saint-Nazaire Agglomération) du PMLB d'avoir un grand moment de réflexion et d'échanges sur les interdépendances entre territoires urbains, ruraux et périurbains, leurs enjeux et leurs défis dans l'Ouest et ailleurs.

Dans cette perspective, afin d'alimenter ce colloque, et d'apporter des éclairages locaux, nationaux, européens et internationaux, la chaire TMAP (www.sciencespo-rennes.fr/fr/chaire-territoires-et-mutations-de-laction-publique.html) organisera sur la même thématique, le 19 octobre à Sciences Po Rennes, en partenariat avec le PMLB et les principales agences d'urbanisme des différentes métropoles et agglomérations une journée scientifique.

En France, les relations et logiques de coopération entre acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels ou de projets, semblent connaître une phase d'accélération. Cette journée scientifique consacrée à l'« alliance des territoires » ambitionne d'analyser dans une logique pluridisciplinaire les enjeux et les débats que soulèvent l'avenir des échanges, des coopérations et des interdépendances entre territoires.

Cette interrogation n'est certes pas nouvelle. Face à la fragmentation communale d'une France qui regroupe 40% des communes de l'Union européenne, l'enjeu des regroupements de collectivités et des coopérations inter-territoriales préside depuis longtemps aux réformes territoriales qui se sont succédées dans le pays (cf. loi de décembre 1966 ; loi Marcelin de juillet 1971 ; loi Defferre de janvier 1983; loi ATR de février 1992 ; loi Chevènement de juillet 1999, etc.). Il convient de signaler d'ailleurs que cet enjeu était aussi présent hors du cadre institutionnel, puisque diverses expériences de coopérations entre territoires – à l'instar du

« Réseau des grandes villes de l'Ouest » qui rassemblait dans les années 1990 Nantes, Rennes, Le Mans, Brest et Angers – se sont développées sans contrainte législative à l'initiative de responsables politiques locaux.

Mais, c'est sans doute avec les lois de la décennie en cours que les incitations voire les injonctions aux collaborations entre différents types de territoires d'une même zone géographique (régions, métropoles, départements, communes, EPCI, Pays...) prennent un tournant plus systématique, plus institutionnel, plus universel et plus ambitieux, dans un contexte où les enjeux de la maîtrise de la dépense publique locale et de la compétitivité dans une économie globalisée se sont imposés à côté du registre classique de réorganisation d'un territoire national éminemment fragmenté.

Ainsi, de la loi portant réforme des collectivités territoriales de décembre 2010 qui encourage l'élaboration de schémas de mutualisation des services entre communes et communautés, à la loi NOTRe d'août 2015 qui renforce les structures intercommunales en augmentant leurs compétences et leurs périmètres, en passant par la loi MAPTAM de janvier 2014 qui prévoit la création dans chaque région d'une Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) réunissant, entre autres, le président du conseil régional, les présidents des conseils départementaux, ainsi que des présidents et représentants d'EPCI et de communes, la volonté du législateur de favoriser la concertation et la mutualisation des compétences est fortement affichée.

Dans ce même élan d'innovation institutionnelle s'ajoute le Pacte État-métropoles signé en juillet 2016 par le Premier ministre et les présidents des 15 métropoles françaises qui, avec son volet dit « contrat de coopération métropolitaine », promeut des « alliances » entre les métropoles, leurs agglomérations et les territoires proches (périurbains, ruraux, villes moyennes...), en vue de développer une solidarité territoriale, des complémentarités et un renforcement mutuel. L'utilisation croissante de cette notion, aussi bien du côté des élus que des acteurs locaux, ne manque pas d'interroger. Ces interrogations peuvent porter sur le fondement même (politique, économique, environnemental, sociologique, territorial...) d'une « alliance de territoires », sur l'efficacité de son action publique (en termes de compétitivité, de cohésion sociale et territoriale, de démocratisation des processus décisionnels...), ou encore sur la nouveauté et/ou la spécificité géographiques (régionales, nationales, internationales) et historiques (vu par exemple les formes nombreuses et variées de coopération intercommunale (pré)existantes) de ce type de coopération inter-territoriale. Quelles interdépendances territoriales et quels défis pour les acteurs et l'action publique émergent dans ces pratiques ou dispositifs renouvelés ?

Pour traiter de cet ensemble de questionnements deux entrées seront privilégiées. Une première entrée qui vise à objectiver les mutations territoriales dans leurs dimensions économiques (emploi, production, logement...), faisant appel notamment aux apports de l'économie régionale, de la géographie économique comme aux dynamiques de territorialisation qui s'extraient des logiques institutionnelles et qui dessinent des coopérations à bas bruit et de nouvelles géographies territoriales (Levratto, 2016 ; Davezies, 2012 ; Demazière, 2012 ; Thisse et Van Ypersele, 1999). Une seconde qui cherche à analyser les acteurs, les échelles et les contextes institutionnels de la planification de l'organisation territoriale de l'activité économique, ainsi que les dynamiques de territorialisation et d'aménagement du pouvoir politique (Pasquier, 2012, Vanier 2009, Estèbe et Le Galès 2003).

A ce titre, les propositions de communication attendues interrogeront donc de manière réflexive et prospective les modalités d'alliance des territoires, leurs diverses actions politiques ou pratiques sociales. Basées sur des recherches de terrain ou sur des développements plus théoriques, elles peuvent avoir une dimension comparative ou monographique, porter sur un

secteur d'action publique ou interroger des discours relatifs à la question de la coopération inter-territoriale. La journée scientifique se veut pluridisciplinaire : les propositions de politistes, géographes, historiens, juristes, économistes, sociologues, tout comme celles des professionnels des agences d'urbanisme seront particulièrement appréciées.

Pour cela, nous invitons les contributeurs à s'inscrire dans l'un des axes suivants :

1 : Avantages et coûts de la métropolisation de l'économie sur les territoires

Le rôle des métropoles dans la croissance économique régionale, nationale et mondiale est largement étudié aujourd'hui, et les différenciations régionales face aux crises et à la concurrence largement démontrées. Néanmoins, considérée dans le cadre d'une structure de coopération avec ses territoires alentours, quels effets de la métropolisation en termes de co-développement, de partage des tâches sur de grandes fonctions (énergie, ressources naturelles, équipements métropolitains, etc.¹), de redistribution des richesses, de complémentarité ou, au contraire, de concurrence et d'effets clivants, de contradiction entre les politiques d'aménagement et de planification entre territoires (SCoT, PLUi, PLH, PDU, SAE,...), et de ségrégation socio-spatiale peut-on observer ?

2 : Les « alliances de territoires » dans le temps long : quelles nouveautés en France et en Europe ?

En examinant dans le temps long les formes multiples et variées de coopérations entre territoires, peut-on dire que les « alliances de territoires » (leurs pratiques ou leurs discours) traduisent une nouvelle forme d'action publique territorialisée ? Expriment-elles des dynamiques territoriales novatrices ? Avec la généralisation de logiques de coopération entre territoires, à la liste allant du « gouvernement par contrat » (Gaudin, 1999), au « gouvernement multiniveaux » (Le Galès, 1995) en passant par le « gouvernement à distance » (Espstein, 2005), devra-t-on ajouter le « gouvernement par alliance » pour mieux rendre compte des évolutions multidimensionnelles des modes localisés de gouvernement des sociétés actuelles ? Peut-on dire que de nouvelles formes de gouvernance inter-territoriale à l'initiative d'acteurs privés transcendant les limites des EPCI ont pris le pas sur les vides ou absences des coopérations institutionnelles ? Sous quelles formes et avec quels moyens de lobbying ou de relations aux gouvernances institutionnelles (Etat, Conseil Régional, Conseil départemental, ...) parviennent-ils à faire prendre en compte leurs enjeux ?

Axe 3 : La fabrique de l'« alliance des territoires » : entre coopérations, dialogue interterritorial, déconnexion et conflits

En matière de coopération entre les grandes métropoles et/ou agglomérations et leur environnement territorial, des études basées sur le cas du Grand Paris ont déjà montré par exemple combien les questions du périmètre, de la répartition des responsabilités, du maintien des libertés d'administration locales, de la position géographique, de la couleur politique, etc. étaient autant de variables explicatives de la contestation, de la défiance ou, au contraire de l'adhésion de certains élus locaux au projet métropolitain (A. Fourcaut, E. Bellanger, M. Flonneau, 2007 ; Gilli, 2014). Ainsi, alors que les expériences d'alliance de territoires semblent se multiplier en France et à l'étranger (Giersig, 2008), il convient ici d'interroger les capacités ou difficultés à construire des formes nouvelles de coopération inter-territoriales, selon les contextes ou les époques, selon également les modes d'organisation de la société civile (CESER, conseils de développement,...), des établissements publics de l'Etat comme les chambres consulaires (dotés de statut et de gouvernance spécifique) par exemple et de leur capacité à faire valoir des intérêts supra-territoriaux. Il s'agit aussi de voir, quand ces

¹ Voir scénarios de l'ex DATAR sur notamment la place des espaces de développement résidentiel et touristique comme des espaces de la faible densité [Des images de la France en l'an 2040 Printemps 2012 DATAR]

coopérations existent, selon quel mode transactionnel elles se traduisent : gagnant/gagnant, gagnant/perdant avec compensation ou sans compensation, etc.

Axe 4 : L'« alliance des territoires » à l'épreuve du couple attractivité et cohésion

Nombreux sont les chercheurs à souligner l'extension planétaire et généralisée des phénomènes de ségrégation socio-spatiales qui accompagnent les processus d'urbanisation et de métropolisation contemporaines et les défis de l'égalité des territoires qui en découlent (Brenner, 2004 Davis 2006, Harvey 2011, Thiss 2007, Sassen, 1996). Ainsi, l'objet de cet axe est de souligner les processus d'inégalités et de relégations de certains territoires et de voir quelles sont les logiques qui peuvent les expliquer comme les forces de captation de la richesse au seul profit des grands centres urbains et des métropoles, les conséquences problématiques de certains choix stratégiques d'aménagement du territoire et face aux mutations économiques et sociétales, leur inscription spécifique dans des secteurs de l'économie mondiale en plein bouleversement, une des caractéristiques des « Villes en décroissance » (Morel-Journel Sala-Pala, 2017).

Sachant que la place et le sort réservés aux communes rurales, petites ou moyennes constitue généralement un élément structurant du débat sur les grandes structures de coopérations regroupant des territoires inégalement développés, il s'agira ici par exemple de dépasser les implicites normatifs des paradigmes marxistes et fonctionnalistes habituels, pour tenter de décrire et de théoriser la place et l'avenir de ces différents types de territoires (ruraux, pauvres, petites et moyennes communes alentour) dans ce nouveau contexte de plus en plus urbain voire métropolitain. La fonction du département (Estèbe, 2005) dans un tel contexte d'interdépendances et de complémentarités territoriales dans une logique d'alliance et de solidarité se trouve posée.

Sans présupposer non plus d'une relation « gagnant-gagnant », d'un renforcement mutuel entre les différents types de territoires ou, au contraire, de rapports asymétriques et de domination des uns sur les autres, comment comprendre et expliquer la nature des relations problématiques qu'ils peuvent entretenir. Quelles perspectives d'hybridation des modèles théoriques pour saisir la complexité caractéristique des échanges entre territoires ?

*Les propositions devront être envoyées, par email, à l'adresse : chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr avant le **9 juillet 2017**. Chaque présentation comprendra : un titre et une présentation (400 mots maximum) précisant l'axe choisi, la problématique abordée, les méthodes et données employées, les principales conclusions envisagées.*

Bibliographie indicative:

BRENNER, Neil, 2004, *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press

DAVEZIES, Laurent, 2012, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris, Seuil

DAVIS, Mike, 2006, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, (Traduit de l'anglais par Jacques Mailhos), Paris, Ed. La Découverte

DEMAZIÈRE, Christophe (dir) (2012), *Viabilité de l'économie productive des régions urbaines : investigation à partir de la planification stratégique. Une comparaison entre la France et l'Angleterre*, Rapport de recherche pour le PUCA, programme « Localisation des activités économiques et développement durable des territoires ». Université de Tours, Tours. [en ligne] <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/rapport-viabilite-economie-productive.pdf>

EPSTEIN, Renaud, 2005, « Gouverner à distance. Quand l'Etat se retire de ses territoires », in *Esprit*.

ESTÈBE, Philippe, 2005, « Le département insubmersible : entre modernité territoriale et archaïsme politique », *Informations sociales* 2005/1(n°121), p.66-75

ESTÈBE, Philippe, et LE GALÈS, Patrick, 2003, « La métropole parisienne : à la recherche du pilote ? », *Revue française d'administration publique*, 107, 2003, p. 345-356

FOURCAUT Annie, BELLANGER Emmanuel, FLONNEAU Mathieu, 2007, *Paris / Banlieues. Conflits et solidarités*, CREAPHIS éditions 2007

GIERSIG, Nico, 2008, *Multilvel Urban Governance and the European City. Discussing Metropolitan Reforms in Stockholm and Helsinki*, Wiesbaden, VS Editions

GILLI, Frédéric, 2014, *Grand Paris, l'émergence d'une métropole*, Paris, Presses de Sciences Po.

HARVEY, David, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Ed. Amsterdam, [traduit de l'anglais par C. Le Roy et alii].

LE GALÈS, Patrick, 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », in *Revue française de science politique*, vol. 45, n°1, p. 57-95. LEFEBVRE Henri, 1972, *Espace et politique. Le droit à la ville, 2ème volume*, Chatou, Ed. Anthropos, [1968 pour la 1ère édition]

LEVRATTO, Nadine, 2016, « Effet métropolitain et croissance des activités et de l'emploi », In AUDIAR, *L'effet métropolitain et ses territoires alentour. Synthèse de la 2^{ème} rencontre du 19 octobre 2016*

MOREL JOURNAL Christelle, SALA PALA Valérie 2017 « Villes en décroissance : quels enjeux » *Université Jean Monnet Saint Etienne Projet ANR ALTERGROWTH*

PASQUIER, Romain, 2012, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*, Paris, Presses de Sciences po, coll. Références

SASSEN, Saskia, 1996, *La ville globale: New York, Londres, Tokyo*, publié par Descartes & Cie à Paris

THISSE, Jacques-François, 2007, « Economie régionale et urbaine ». In: *Dictionnaire de l'économie – Encyclopedia Universalis*, Paris, Alban Michel

THISSE, Jacques-François, VAN YPERSELE, Tanguy, 1999, « Métropoles et concurrence territoriale ». In: *Economie et statistique*, n°326-327, 1999. pp. 19-30

VANIER, Martin, (dir.), 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, PUR

Comité Scientifique

- **Romain PASQUIER**, Politiste, Directeur de la recherche à Sciences Po Rennes, Directeur de recherches au CNRS, laboratoire ARÈNES (UMR 6051). Spécialiste des questions de gouvernance régionale et de décentralisation en France et en Europe.

- **Valérie JOUSSEAUME**, Géographe, Enseignant-chercheur à Université de Nantes, Laboratoire ESO-Nantes (Espace Géographique et Sociétés, UMR CNRS 6590)
Spécialiste des campagnes de l'Ouest de la France, des territoires ruraux et périurbains, des bourgs et des petites villes.

- **Nadine LEVRATTO**, Economiste, Chargé de recherches au CNRS, Laboratoire EconomiX (CNRS – université Paris-Ouest Nanterre La Défense). Spécialiste des questions métropolitaines au prisme des entreprises

- **Lionel PRIGENT**, Economiste, Enseignant-chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale – Brest, Institut de Géoarchitecture – EA 2219. Spécialiste des questions relatives aux stratégies de développement des territoires reposant sur le patrimoine, le tourisme, le commerce, etc.

- **Deux représentants des 5 agences d'urbanisme du PMLB** (ADDRN, ADEUPa, AUDIAR, AURA, AURAN)

La Chaire TMAP est soutenue financièrement par ses partenaires :

